



Mise à jour des hypothèses macroéconomiques et incidence sur les finances publiques

I – Révision des hypothèses macroéconomiques

Le cadrage macroéconomique du projet de loi de finances pour 2009, tel que transmis à l'Assemblée Nationale au début du mois d'octobre 2008, était particulièrement prudent au vu des données alors disponibles : l'hypothèse d'une croissance de 1% du produit intérieur brut était la plus basse depuis 24 ans pour un projet de loi de finances. C'est dans ce contexte difficile que le Gouvernement entendait continuer son effort sans précédent de maîtrise des dépenses.

L'objectif de maîtrise de la dépense demeure inchangé mais il devra être mené dans un contexte macroéconomique plus dégradé. L'éclatement d'une crise financière très sévère à la fin du mois de septembre et au début du mois d'octobre pèsera sur les perspectives de croissance de la France en 2009.

Dans ce contexte assombri, la hausse du PIB français au 3^{ème} trimestre, quoique modeste, constitue néanmoins un signal encourageant. Alors qu'ils font face à la même dégradation du contexte international, les principaux partenaires de la France enregistrent des taux de croissance nettement négatifs au 3^{ème} trimestre. Les réformes structurelles engagées par le Gouvernement depuis un an commencent à porter leurs fruits. Il n'y a pas en 2008 de récession en France, même au sens technique couramment utilisé.

Les effets sur l'économie réelle de la crise financière se feront sentir pendant plusieurs trimestres, même si l'Europe a trouvé une réponse prompte, pertinente et pionnière qui a entraîné une modification du plan américain. La mobilisation des Etats de l'Union Européenne, sous l'impulsion du Président de la République qui en exerce la Présidence, a été exceptionnelle. Dès la mi-octobre, elle s'est traduite en France par un plan de soutien pour sauvegarder l'accès au crédit des entreprises, donc pour sauvegarder l'emploi. Les principales orientations de ce plan ont été adoptées par quatorze pays européens, dont le Royaume-Uni et l'Allemagne. Les premiers effets en sont visibles : l'évolution des taux d'intérêts à 3 mois est le signe que le niveau des désordres et de la méfiance sur le marché des prêts entre banques a commencé de refluer.

La situation aux Etats-Unis paraît appelée à demeurer problématique sur les prochains trimestres. Au 3^{ème} trimestre, la croissance y a été négative (-0,1%). Les effets favorables du stimulus fiscal du printemps semblent s'être rapidement dissipés. La crise financière, dont l'épicentre se situe aux Etats-Unis, pèsera en premier lieu sur l'économie américaine.

Face à la crise financière, la situation économique et financière de l'Europe n'est pas identique à celle des États-Unis. Les désordres interbancaires sont plus importants aux États-Unis ou en Grande-Bretagne. En Europe continentale, les agents restent solvables et sont pour l'essentiel endettés à taux fixe. Les banques européennes sont moins exposées aux activités de marché car leurs revenus provenant majoritairement d'activités de clientèle. Ces différents facteurs suggèrent une meilleure capacité à résister à un choc financier majeur.

Des éléments favorables sont aussi intervenus depuis septembre : le prix du baril de Brent est passé sous les 60 dollars, contre 148 en juillet. L'hypothèse d'un baril à 100 dollars, retenue initialement dans le projet de loi de finances, doit donc être revue. Par prudence, elle est fixée à 72 dollars, soit le cours moyen observé en octobre.

L'hypothèse d'inflation est donc ramenée de 2 % à 1,5 % en 2009. Cette révision est confortée par le reflux rapide des prix observé depuis cet été. La fin de la parenthèse de pic d'inflation reflète pour une part la chute du prix du pétrole et la modération des prix alimentaires. Mais elle est aussi liée aux premiers effets de la loi sur la consommation du 4 janvier 2008, et sera accentuée en 2009 par l'influence de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 qui augmente la concurrence dans le commerce afin de peser plus encore sur les prix.

Par ailleurs, l'euro est passé au-dessous de 1,30 dollar après un pic à 1,60 à la mi-juillet : l'hypothèse de change est donc ramenée de 1,45 dollar à 1,33, cours moyen de l'euro en octobre. Cette évolution contribuera à soutenir les exportations et donc la croissance.

Par rapport à la prévision initiale du projet de loi de finances, les effets sur la croissance des bouleversements observés depuis fin septembre (pétrole, change, crise financière) seront toutefois sans doute nettement défavorables. **La croissance pourrait donc s'établir entre 0,2 % et 0,5 % du PIB en 2009.** Par contre-coup, la croissance pour 2010 est révisée à 2 %.

En 2009, la baisse de l'inflation soutiendrait significativement les gains de pouvoir d'achat qui resteraient néanmoins contenus en lien avec l'atonie des créations d'emplois. Au total, le pouvoir d'achat progresserait de +1,5% en 2009, après +1,0% en 2008.

En matière de commerce extérieur, les dernières statistiques douanières disponibles amènent à réviser la prévision de déficit commercial à 55,2Md€ en 2008 et à 42,3Md€ en 2009. L'allègement de la facture énergétique en 2009 exercerait un effet modérateur sur le déficit commercial. La contribution du commerce extérieur à la croissance, qui est calculée en volume, serait légèrement positive en 2009 grâce à la baisse de l'euro.

Dans la situation actuelle, les anticipations des agents ont plus que jamais un effet sur la croissance. Le Gouvernement est attentif à ne pas modifier ses hypothèses à l'occasion de chaque nouvelle sortie d'indicateur. La publication du taux de croissance au 3^{ème} trimestre 2008, qui a surpris l'ensemble des économistes, incite d'ailleurs à rester prudent. Dans le contexte actuel d'incertitude sans précédent, la prévision de croissance du Gouvernement, la plus basse jamais retenue en France pour un projet de loi de finances, est donc lucide.

Face à la crise financière, la réponse de politique économique du Gouvernement depuis la rentrée a été vigoureuse et rapide. Des mesures d'urgence ont été prises pour débloquer les circuits financiers. Une société de refinancement garantie par l'État a pour mission d'alimenter les banques en liquidités de moyen-terme pour que l'économie continue à être financée. Les fonds propres des organismes financiers pourront être renforcés dans la limite de 40 milliards d'euros. Les banques françaises restent néanmoins suffisamment solides : il n'y a pas lieu pour l'État d'entrer à leur capital, comme cela s'est fait en Grande-Bretagne dans des cas de détresse (la plupart des autres États européens recourant d'ailleurs, sauf nationalisations, à des titres hybrides ne conférant pas de droit de vote).

Ces réponses d'urgence ont été complétées par de nouvelles réformes structurelles fidèles aux principales orientations de la politique économique du Gouvernement depuis mai 2007 : réhabiliter le travail et renforcer l'investissement.

A la rentrée 2008, le souci de réhabiliter le travail a inspiré la réforme du Revenu de Solidarité Active, la création de 100.000 contrats aidés en plus en 2009, le développement du contrat de transition professionnelle, l'accélération de la mise en place de Pôle Emploi. La politique de soutien à l'investissement des entreprises se traduit dans de nombreuses autres mesures récentes : exonération de taxe professionnelle sur les investissements nouveaux, plan de soutien aux PME de 22 Md€, 30Mds€ de prêts aux PME de la Banque Européenne d'Investissement, création d'un fonds stratégique d'investissement pour accompagner les projets d'avenir des entreprises.

Au niveau international, le sommet du G20 qui s'est tenu ce week-end constitue un succès pour la France et pour l'Europe. Dès le début de la crise, la France a plaidé pour que des changements profonds interviennent dans le fonctionnement de la finance internationale. L'Union européenne, présidée par le Président de la République avait ainsi défini des objectifs communs, lesquels ont été repris par les chefs d'Etat des 20 principales économies du monde. Les pays du G20 se sont en particulier mis d'accord sur une action concertée et coordonnée de relance de la croissance : politique monétaire, politique budgétaire en utilisant les marges de manœuvre disponibles, soutien à l'investissement, aide aux pays en difficulté. Ils ont affirmé la nécessité de revoir en profondeur les règles actuelles du système financier international pour renforcer la transparence et les responsabilités des acteurs et mettre fin au court-termisme et à la prise de risque excessive qui sont notamment à l'origine de la crise actuelle. Ces objectifs seront déclinés rapidement selon un calendrier très clair et rapide avec une première échéance fixée au 31 mars 2009.

Enfin les récentes baisses de taux directeurs de la Banque Centrale Européenne vont soutenir la croissance et épauler notre politique de relance de l'emploi et de l'investissement.

La politique fiscale restera placée sous le signe de la stabilité du taux de prélèvements obligatoires à 43,2 % du PIB jusqu'en 2012. Le poids global des impôts, même si les recettes publiques venaient à fléchir du fait de la situation économique, n'augmentera donc pas. Les mesures déjà votées depuis le début de la législature se traduiront par une baisse des prélèvements obligatoires de plus de 10Md€ d'ici 2012.

II – Evolution des Finances Publiques

Dès la présentation du PLF, le Gouvernement a souligné l'ampleur inhabituelle de l'incertitude entourant les prévisions de croissance et de finances publiques, en raison de la crise financière et de la très forte volatilité qu'elle entraîne. Cependant, il a en même temps défini la stratégie qui s'appliquerait pour les finances publiques afin de faire face à cette incertitude :

- I conserver la maîtrise sans précédent de la dépense publique inscrite dans les projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale pour 2009, et de programmation des finances publique pour 2009-2012. Cet effort marqué consiste à diviser par deux le rythme d'évolution historique de la dépense publique et passer ainsi d'un peu plus de 2% de croissance de la dépense en euros constants à environ 1%.
- II ne pas compenser la baisse des recettes due à la faiblesse de l'activité par une hausse des taxes sur les ménages et les entreprises ou des coupes aveugles dans les dépenses. Le Gouvernement a donc fait le choix de laisser jouer les stabilisateurs automatiques.
- III tenir le Parlement informé en toute transparence au cours des débats des éléments nouveaux qui pourraient influencer sur les prévisions de recettes.

Conformément à cette stratégie, le Gouvernement a tiré les conséquences pour les finances publiques des révisions de croissance exposées ci-dessus et des dernières informations disponibles sur les rentrées de recettes fiscales de 2008. Les dépenses n'ont pas été modifiées au-delà de l'incidence mécanique des hypothèses d'inflation révisées sur la charge d'intérêt et les dépenses indexées. Aucune hausse d'impôt ou de taxe ne cherche à compenser la révision à la baisse des recettes dues à la conjoncture.

La maîtrise des dépenses permettra l'assainissement progressif des finances publiques

Pour 2008, l'effet de la crise sur les finances publiques se traduit principalement par des moins-values de recettes de TVA et d'impôt sur les sociétés et par un ralentissement de la masse salariale. Dans le cadre du projet de loi de finances rectificative pour 2008, les recettes de l'Etat seraient ainsi révisées de 2 Md€ à la baisse –dont 1,1 Md€ pour la TVA et 1 Md€ pour l'impôt sur les sociétés–, portant le déficit budgétaire à 51,4Md€.

La révision de la masse salariale touche directement les cotisations sociales, la CSG et la CRDS pour environ 0,7Md€, dont environ les deux tiers pesant sur le seul régime général de la sécurité sociale. Le déficit du régime général atteindrait ainsi 9,3Md€. La conjoncture pèse également de façon plus marginale sur d'autres recettes, et notamment les droits de mutation à titre onéreux. Au total, sur l'ensemble des finances publiques, la révision apportée est d'un peu moins de 0,2 point de PIB : le déficit public initialement prévu à 2,7 points de PIB est ainsi revu à 2,9 points de PIB. La prévision d'impôt sur les sociétés demeure naturellement particulièrement fragile dans la conjoncture actuelle.

Cette révision porte exclusivement sur les recettes. Sur les dépenses de l'Etat, la prévision repose sur le strict respect des enveloppes votées par le Parlement, à l'exception des charges de la dette qui ont subi l'évolution de l'inflation au cours de l'année 2008.

De même, l'évolution de l'ONDAM demeure en ligne avec les prévisions de septembre, soit moins de 800 millions de dépassement de l'objectif prévu il y a un an. Au total, l'effort sur la dépense serait dès cette année sans précédent, avec une croissance en euros constants inférieure à 1%.

En 2009, les recettes pâtiraient de la faible croissance et de la sensibilité particulière de certains impôts, l'IS notamment, à la crise financière.

L'élasticité des recettes fiscales nettes de l'Etat à l'activité serait ainsi quasi nulle (0,3), traduisant l'extrême prudence de la prévision. En particulier, les recettes d'IS diminueraient de 4 Md€ par rapport aux prévisions initiales. Les autres recettes fiscales seraient affectées dans une moindre mesure, notamment la TVA (-2 Md€ se partageant entre l'effet base 2008 et l'impact de la révision des hypothèses macro-économiques 2009).

Deux postes de dépenses seraient impactés par la révision des hypothèses : la charge de la dette, qui diminuerait de 1,2 Md€ sous l'effet de l'allègement de la charge d'indexation des OATi lié à la baisse de l'inflation (-640 M€), de la diminution des taux d'intérêt (-850 M€) et, en sens inverse, de l'augmentation des déficits (+300 M€ environ) ; et les dépenses de pensions, du fait de la nouvelle hypothèse d'inflation (-150 M€).

En revanche, le Gouvernement a décidé de ne pas modifier les transferts aux collectivités locales suite à la modification de l'inflation. En effet, pour respecter la règle, il aurait fallu aligner l'indexation des concours sur l'inflation révisée à la baisse à 1,5%. Compte tenu de la situation économique difficile, exceptionnellement, la progression des concours est maintenue à 2%. Cela représente 275 millions d'euros de plus que la norme « 0 volume », permettant de soutenir l'investissement des collectivités dans cette période de crise. La dépense de l'Etat dépasse de ce fait très légèrement la progression de l'inflation, de 0,1%. Au total, le déficit budgétaire atteindrait 57,6 Md€.

La masse salariale décélèrerait nettement à 2³/₄%, pesant notamment sur les recettes des organismes de sécurité sociale. Ces dernières seraient également grevées par l'impact de la crise sur la taxe sur les salaires et sur les revenus du capital. L'effort de maîtrise des dépenses, et notamment le maintien d'une croissance de l'ONDAM à 3,3% seulement, permettrait toutefois de limiter le déficit du régime général à 10,5 Md€.

Pour l'ensemble des administrations publiques, le déficit 2009 atteindrait alors 3,1 points de PIB, soit un niveau légèrement supérieur au seuil de 3 points de PIB inscrit dans le Pacte de Stabilité et de Croissance. Il ne s'agit toutefois nullement de s'affranchir du Pacte : les circonstances que l'économie mondiale traverse sont exceptionnelles, et la Commission Européenne a d'ailleurs clairement indiqué qu'elle en tiendrait compte pour examiner la situation des différents pays.

La clé pour assainir durablement nos finances publiques reste plus que jamais de maintenir l'effort sur la dépense. Le maintenir aujourd'hui, mais aussi lorsque la croissance sera revenue, afin de ne pas retomber dans les errements du passé. Ce dépassement du seuil des 3 points de PIB doit naturellement être temporaire. Grâce aux mesures décisives sur les dépenses inscrites dans le PLF, le PLFSS et la loi de programmation des finances publiques, le déficit retournera sous ce seuil dès 2010, à 2,7 points de PIB. C'est aussi cet effort marqué dans la durée qui permettra le rétablissement

graduel des soldes publics : avec un retour à une croissance de l'activité à 2,5% en 2011 et 2012, la maîtrise de la dépense entrainera une nette amélioration du déficit, à 1,9 point de PIB en 2011 et 1,2 point de PIB en 2012. Conformément à nos engagements européens, cette trajectoire correspond à une amélioration du déficit structurel de 0,5 points de PIB par an.

Dans la conjoncture actuelle, la maîtrise de la dépense est également la garantie de la solvabilité de l'Etat. Le plan ambitieux de financement de l'économie mis en place en octobre pour juguler l'assèchement des crédits repose notamment sur la garantie de l'Etat au meilleur coût. La confiance en cette garantie implique le rétablissement structurel des finances publiques, que seule permet une action déterminée sur la dépense. La recherche constante d'une plus grande efficacité de la dépense publique est donc en parfaite adéquation avec le plan de refinancement de l'économie. Pour que l'Etat puisse jouer tout son rôle, il faut accepter de le réformer et d'être économe de l'argent public.

Evolution de la dette publique sur la période 2008-2012

La conjoncture dégradée en début de période et les conditions de marché qui s'ensuivent devrait rendre difficiles les cessions d'actifs non stratégiques des administrations, ce qui se traduirait par une progression de la dette. La réduction du déficit public et le retour à une croissance plus élevée réduiraient le ratio de dette d'environ 1 point de PIB en 2011 et d'environ 1½ point de PIB en 2012. La programmation intègre en outre l'impact sur la dette publique de l'activité de la société de prises de participation de l'Etat dans le cadre du plan de soutien au financement de l'économie.

Evolution des ressources et emplois de biens et services

(En milliards d'euros et en indices)

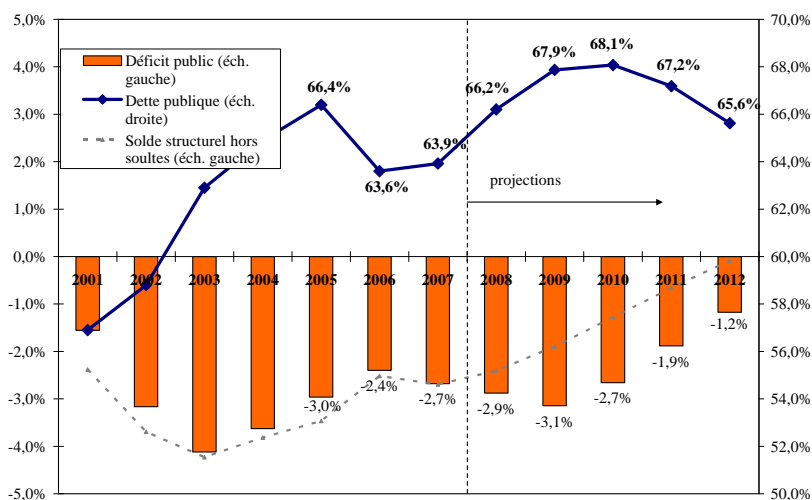
	2006		2007				2008				2009			
							Prévision				Prévision			
	Valeur aux prix courants	Indice de volume	Valeur aux prix n-1	Indice de prix	Valeur aux prix courants	Indice de volume	Valeur aux prix n-1	Indice de prix	Valeur aux prix courants	Indice de volume	Valeur aux prix n-1	Indice de prix	Valeur aux prix courants	
Ressources														
Produit Intérieur Brut	1 807,5	102,2	1 846,7	102,5	1 892,2	101,0	1 911,2	102,2	1 952,6	100,5	1 962,4	101,8	1 997,2	
Importations	507,3	105,5	535,3	100,6	538,3	101,5	546,2	103,8	567,1	100,3	568,8	99,1	563,6	
TOTAL DES RESSOURCES	2 314,8	102,9	2 382,0	102,0	2 430,5	101,1	2 457,4	102,5	2 519,6	100,5	2 531,1	101,2	2 560,8	
Emplois														
Dépenses de consommation des ménages	1 002,0	102,5	1 026,7	102,0	1 047,4	101,1	1 059,2	102,8	1 089,0	101,3	1 103,6	101,5	1 120,1	
Dépenses de consommation des APU	422,6	101,4	428,5	102,2	438,0	101,3	443,5	102,2	453,1	101,1	457,9	101,5	464,8	
Dépenses de consommation des ISBLSM	23,7	101,1	24,0	102,6	24,6	101,3	24,9	102,2	25,4	101,1	25,7	101,5	26,1	
Formation brute de capital fixe	376,0	104,9	394,6	103,0	406,3	100,2	407,1	103,1	419,6	96,4	404,6	101,2	409,6	
dont :														
Sociétés et entreprises individuelles non financières	192,8	107,4	207,0	102,5	212,2	102,0	216,6	102,4	221,7	96,0	212,8	101,0	214,9	
Ménages hors E.I.	107,1	103,0	110,4	103,5	114,2	96,9	110,7	104,1	115,3	96,1	110,8	101,5	112,5	
Sociétés et entreprises individuelles financières	15,5	100,5	15,6	98,9	15,4	102,1	15,7	102,2	16,1	96,0	15,4	101,3	15,6	
Administrations publiques	58,2	101,8	59,3	104,2	61,8	99,3	61,4	104,0	63,8	98,5	62,8	101,5	63,8	
ISBLSM	2,4	99,9	2,4	112,2	2,7	99,3	2,7	104,0	2,8	98,5	2,7	101,5	2,8	
Exportations	484,5	103,1	499,6	100,5	501,9	101,6	510,0	101,3	516,8	101,3	523,5	100,5	526,3	
Objets de valeur	0,8	117,5	0,9	106,0	1,0	101,0	1,0	102,2	1,0	100,5	1,0	101,8	1,1	
Variations de stocks	5,1		7,6		11,3		11,6		14,6		14,7		12,7	
TOTAL DES EMPLOIS	2 314,8	102,9	2 382,0	102,0	2 430,5	101,1	2 457,4	102,5	2 519,6	100,5	2 531,1	101,2	2 560,8	
dont :														
Demande totale hors stocks	2 309,7	102,8	2 374,4	101,9	2 419,2	101,1	2 445,8	102,4	2 505,0	100,5	2 516,4	101,3	2 548,0	
Demande intérieure totale	1 830,2	102,8	1 882,4	102,5	1 928,6	101,0	1 947,4	102,8	2 002,8	100,2	2 007,6	101,3	2 034,4	
Demande intérieure hors stocks	1 825,2	102,7	1 874,7	102,3	1 917,3	101,0	1 935,7	102,7	1 988,2	100,2	1 992,9	101,4	2 021,7	

(*) Ces prévisions ont été faites sur la base du compte provisoire 2007 de l'INSEE.

Contributions à la croissance du P.I.B.

(en points de PIB)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
													Prévision	Prévision
Contributions à la croissance du PIB (aux prix de l'année précédente)														
Dépenses de consommation des ménages	0,9	0,3	2,1	1,9	2,0	1,4	1,2	1,2	1,4	1,5	1,3	1,4	0,6	0,7
Dépenses de consommation des APU	0,5	0,3	-0,1	0,3	0,4	0,3	0,4	0,5	0,5	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2
Formation brute de capital fixe totale	0,1	0,1	1,2	1,5	1,4	0,5	-0,3	0,4	0,7	0,8	0,9	1,0	0,0	-0,8
dont :														
Sociétés et entreprises individuelles non financières	0,0	0,1	0,9	0,9	0,8	0,4	-0,3	0,0	0,4	0,4	0,5	0,8	0,2	-0,5
Ménages hors EI	0,0	0,0	0,2	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,3	0,4	0,2	-0,2	-0,2
Sociétés et entreprises individuelles financières	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	-0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
Administrations publiques	0,0	-0,2	0,0	0,2	0,3	0,0	0,0	0,2	0,1	0,2	-0,1	0,1	0,0	0,0
Variations de stocks et objets de valeur	-0,8	0,3	0,8	-0,1	0,5	-0,4	-0,3	0,6	0,0	-0,1	0,2	0,0	0,0	0,0
Commerce extérieur	0,4	1,3	-0,5	-0,4	-0,3	0,1	0,0	-0,6	-0,7	-0,7	-0,2	-0,7	0,0	0,3
dont : Exportations	0,8	3,0	2,1	1,2	3,3	0,7	0,4	-0,3	1,0	0,8	1,4	0,8	0,4	0,3
Importations	-0,5	-1,7	-2,7	-1,6	-3,6	-0,6	-0,5	-0,3	-1,7	-1,5	-1,6	-1,5	-0,4	-0,1
PIB	1,1	2,2	3,5	3,3	3,9	1,9	1,0	1,1	2,5	1,9	2,2	2,2	1,0	0,5



Autres hypothèses macroéconomiques

<i>Évolution en % sauf indication contraire</i>	2007	2008	2009
	International		
Etats-Unis	2,0	1,4	0,0
Zone euro	2,6	1,2	0,4
Allemagne	2,5	1,5	0,3
Demande mondiale adressée à la France	5,7	3,3	1,3
Commerce mondial	6,4	3,5	2,1
Inflation zone euro	2,1	3,4	1,7
Taux de change €/USD	1,37	1,47	1,33
Prix du pétrole (USD par baril)	73	101	72
France			
Pouvoir d'achat des ménages	3,3	1,0	1,5
Salaire moyen par tête (secteur marchand non agricole)	3,0	3,3	3,1
<i>Emploi (glissement annuel en milliers)</i>			
Salariés agricoles	0	-5	-5
Salariés (secteur marchand non agricole)	292	0	-90
Salariés non marchands	52	44	82
Total salariés	342	40	-13
Non salariés	16	10	0
Emploi total	358	50	-13
Masse salariale (secteur marchand non agricole)	4,8	4 1/4	2 3/4
<i>Inflation</i>			
Inflation (moyenne annuelle)	1,5	2,9	1,5
Inflation (glissement annuel fin d'année)	2,6	2,0	1,5
Inflation sous-jacente (moyenne annuelle)	1,5	2,0	1,8
Inflation sous-jacente (glissement annuel fin d'année)	1,8	2,0	1,6
Déficit commercial (FAB-FAB, Mds€)	-39,4	-55,2	-42,3

Principaux agrégats de finances publiques

(En points de PIB)

	2008	2009	2010	2011	2012
Solde des administrations publiques	-2,9	-3,1	-2,7	-1,9	-1,2
Dette publique	66,2	67,9	68,1	67,2	65,6
Progression de la dépense publique en volume (%)	0,9	1,4	1,1	1,2	1,1
Prélèvements obligatoires	43,2	43,2	43,2	43,2	43,2

(En points de PIB)

	2008	2009	2010	2011	2012
Solde des administrations publiques	-2,9	-3,1	-2,7	-1,9	-1,2
dont solde de l'État	-2,5	-2,7	-2,4	-2,0	-1,6
dont solde des organismes divers d'administrations centrales	0,0	0,2	0,1	0,2	0,3
dont solde des administrations de sécurité sociale	0,0	-0,3	-0,2	0,0	0,1
dont solde des administrations publiques locales	-0,3	-0,3	-0,2	-0,1	0,0